LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ ET DE SANTÉ DU SUD DE LA BEAUCE

RAPPORT ANNUEL 2024

ET

ACTIONS EN COURS 2025

Saint-Prosper, octobre 2025. Québec.

Table des matières

1. Mot du Président 1
2. Mot de la Directrice générale 2
3. Mission, vision, valeurs 4
4. Les membres du Conseil d'administration 5
5. Actions en 2024 6
5. États financiers 2024 8
6. Les actions en cours 11
7 Conclusion 12
ANNEXE A - CONSTITUTION 13
ANNEXE B - NOS PARTENAIRES 14
ANNEXE C - SOINS OFFERTS 16

1. Mot du Président

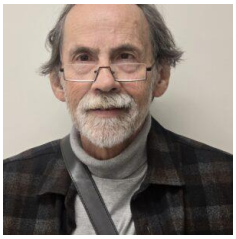

La mission de la Coopérative de solidarité et de santé du sud de la Beauce (CSSSB) est de renforcer et de développer les services de santé de proximité pour les populations des municipalités du sud de la Beauce et de celles environnantes. La clinique médicale de Saint-Prosper, membre du GMF de Saint-Georges, fut grandement fragilisée par le départ à la retraite d'un des deux médecins traitants. La démarche de création de la CSSSB peut se voir en quatre phases: mobilisation, obtention de son statut juridique, recrutement et d'adhésions et finalement levée de fonds.

Mobilisation. Début 2024, la mobilisation fut principalement initiée par les cinq maires des municipalités particulièrement concernées : Saint-Prosper, Sainte-Aurélie, Saint-Zacharie, Saint-Benjamin et St-Louis-de-Gonzague. Ces derniers furent accompagnés tout au long de leur réflexion et démarche par la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ).

Statut juridique. Afin d'obtenir le statut juridique de la coopérative, un comité de travail fut formé comprenant un membre de chacune des municipalités impliquées. En collaboration avec le CDRQ, un plan d'affaires fut élaboré pour des fins d'accréditation auprès du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. La CSSSB a obtenu son statut officiel le 4 septembre 2024 dont l'adresse se situe au 101-2975 25e rue, Saint-Prosper, GOM 1YO.

Recrutement et adhésions. Une coopérative est formée essentiellement de membres consommateurs. Les administrateurs du conseil d'administration et la directrice de la CSSSB ont élaboré et validé les divers formulaires et fiches d'adhésion. Un site internet de la CSSSB fut expressément conçu à des fins : d'informations, d'adhésions et de mise en valeur de nos partenaires : municipalités, associations et entreprises.

Levée de fonds. Un comité de levée de fonds fut formé afin de prendre en charge une campagne de financement dans le but d'assurer le démarrage des activités. L'annexe B présente nos nombreux supporteurs et partenaires. La réponse du milieu fut excellente. En considérant l'appui des municipalités, les sommes accumulées et les engagements à venir pour les deux prochaines années dépassent les 200 000 $.

Je peux conclure que la réponse du milieu fut au-delà de nos attentes tant en adhésions que monétairement. L'avènement de la CSSSB a certainement permis d'éviter une fermeture prévisible du principal centre de soins pour nos municipalités. Les années à venir devront prioriser l'offre de services et l'ajout de personnels en santé, dont des médecins généralistes.

2. Mot de la Directrice générale

Chers membres, partenaires, donateurs et équipe de travail,

La création de la CSSSB m'a amené à me dépasser, à sortir de mon cadre de travail conventionnel et à vivre collectivement de nouveaux défis. J'ai eu le plaisir de rencontrer des groupes de gens en assemblées, de leur parler de santé, de leur expliquer la possibilités qui s'offraient à eux par la présence d'une Coopérative.

L'année 2024 a été marquée par un engagement des citoyens, des entreprises et des municipalités qui ont su démontrer un intérêt commun, soit de préserver nos soins de santé de proximité. La Coopérative est maintenant un soutien important pour la Clinique Médicale de St-Prosper qui a un effet bénéfique sur le système de santé.

Chacun d'entre vous a prouvé que nous pouvons se prendre en main. C'est une fierté à laquelle nous devons continuer à poursuivre notre objectif pour devenir attractif auprès d'autres professionnels. Les adhésions et les contributions permettent d'être un pilier d'engagement important auquel il est essentiel pour préserver la continuité de nos soins ainsi que l'équipe de la clinique médicale.

Nos objectifs sont réalisables parce que notre mobilisation collective à conserver nos soins de proximité nous tiens à cœur et que nous savons que la santé se construit d'abord dans nos milieux de vie. En continuant nos efforts avec cette approche collaborative communautaire, ceux-ci nous permettront d'assurer une continuité constante qui porte au bien être pour les générations actuelles et futures. Je vous invite à continuer avec volonté le développement d'une coopérative plus active et meilleure en santé.

En réponse aux besoins qui nous ont été mentionnés par nos membres, voici un bref aperçu depuis le démarrage de la Coopérative concernant les soins infirmier ainsi que les soins en la collaboration entre la Clinique médicale et la Coopérative :

- Rendez-vous médical collaboratif avec l'infirmière COOP et les infirmières spécialisées et médecin, permet davantage des rendez-vous plus spécifiques qu'une infirmières seule pourrait effectuer.
- Santé de la femme,
- Prélèvements sanguins et autres prélèvements,
- Différents dépistages,
- Soins en dermatologie,
- Projets pilotes qui implique la présence d'un professionnel de la santé en collaboration clinique/COOP :
    - Travailleuse sociale de l'Aire Ouverte pour la population de 12-25 ans,
    - Inhalothérapeute, appui d'une entreprise pharmaceutique,
    - Nutritionniste, du Pavillon du cœur,
- Actuellement notre infirmière effectue une formation en podologie :
    - Traitement possible en début 2026.

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble de nos membres, nos partenaires, notre personnel dévoué et toutes celles et ceux qui se sont initiés autour de cette décision et contribué jusqu'à maintenant à notre projet.

3. Mission, vision, valeurs

La mission de la CSSSB est le fruit d'une collaboration avec le milieu et d'une réflexion communautaire. Elle se veut succincte et centrée sur les besoins de santé de notre population :

« Offrir à la population du sud de la Beauce des soins de santé de proximité en tenant compte du profil démographique de la région et la condition socioéconomique. »

Notre vision traduit la volonté d'une institution mature qui se projette comme un acteur majeur pour le maintien et le développement des soins de proximité. La CSSSB se situe dans une région frontalière, au cœur d'une population en proie à un manque criant de médecins de famille et de patients orphelins. Nous voulons :

« Devenir un acteur d'engagement social dans la région du sud de la Beauce en misant sur la prévention, le suivi et l'éducation en santé pour maintenir de saines habitudes de vie. »

La CSSSB est un organisme communautaire qui privilégie les individus avec une approche humaine. Elle favorise des liens et des contacts personnalisés, en respect des valeurs propres à chacun. Nos valeurs sont basées sur cinq piliers, à savoir :

Une approche préventive

L'esprit coopératif

L'intégrité des personnes

L'accessibilité des soins

L'approche humaine

4. Les membres du Conseil d'administration

La CSSSB a voulu dans la composition de son conseil d'administration être le reflet des réalités sociales et démographiques des municipalités participantes. Les membres du Conseil d'administration possèdent des profils qui touchent une variété de domaines communautaires. L'expertise médicale y est bien représentée par la présence d'un médecin pratiquant. Ce bagage d'expertises permet une bonne compréhension des réalités tant de nos populations, que du personnel soignant.

René Allen. Président de la CSSSD. Retraité de l'enseignement supérieur et maire de Sainte-Aurélie

Régis Drouin. Vice-Président. Retraité des affaires et impliqué au niveau communautaire.

Jocelyn Béliveau. Trésorier, conseiller municipal à Saint-Benjamin et enseignant retraité.

Jules Caron. Secrétaire. Retraité du Centre de service Beauce-Etchemin

Richard Lachance. Administrateur. Retraité et impliqué au niveau communautaire.

Sandra Poulin. Administratrice. Bachelière en psychoéducation

Marie-Josée Lantagne. Administratrice. Médecin omnipraticienne à la Clinique médicale de St-Prosper

5. Actions en 2024

Acte de fondation. La première étape essentielle à la création de la CSSSB fut d'obtenir notre accréditation comme entreprise dans le domaine de la santé au Registraire des entreprises du Québec. Pour ce faire le comité de fondation a élaboré un plan d'affaires conforme aux attentes du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, volet coopérative. Au Québec les coopératives de santé sont régies par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS). L'annexe A1 présente les Statuts de constitution de la coopérative.

Appui de la FQCS. Le mandat à la FQCS fût de nous confirmer qu'à la suite de la situation précaire de la Clinique Médicale de St-Prosper, celle-ci pourrait envisager d'effectuer la création d'une Coopérative de santé pour assurer sa pérennité dans le but de préserver les services de santé. La faisabilité du plan d'affaires a été élaboré en collaboration avec la Fédération Québécoise des Coopératives de santé (FQCS). La CSSSB est membre de la Fédération québécoise des coopératives de santé. La FQCS regroupe 40 coopératives de santé réparties dans 12 régions administratives du Québec. La FQCS offre notamment des services d'approvisionnement, des séminaires de formation et avantages à ses membres.

Appui de la CDRQ. Tout au long du processus de création, le comité de fondation a reçu un accompagnement de là par de la Coopérative de développement régional du Québec. Le comité a pu ainsi profiter d'une analyse préliminaire de nos marchés cibles. Ces données ont permis de préparer le plan d'affaires et de procéder à l'accréditation de la coopérative. En plus, divers outils nous furent fournis pour l'élaboration des divers documents relatifs aux adhésions, à notre régie interne et à la préparation de nos rencontres.

Engagement des municipalités. Les quatre municipalités du sud de la Beauce, à savoir Saint-Prosper, Saint-Zacharie, Saint-Benjamin, Sainte-Aurélie, ainsi que celle de Saint-Louis sont rapidement devenues nos principaux partenaires. Par voie de résolution, ces dernières se sont engagées à verser cinq dollars par citoyens, et ce pour les premières années d'existence de la CSSSB. Ce large soutien a permis de consolider le démarrage et les premiers mois de fonctionnement.

Création d'un comité de levée de fonds. Dès les premières semaines d'octobre, le Conseil d'administration de coopérative a mis sur pied un comité de levée de fonds. Le mandat de ce dernier fut de rencontrer les gens d'affaires et entreprises du milieu afin d'obtenir leur soutien. Un plan de visibilité fut élaboré en ayant comme thème : « Devenez bâtisseur ». À ce jour, en considérant les entrées réalisées et les engagements, la cible de 200 000 $ fut dépassée. On retrouve la liste de nos partenaires en annexe B et sur notre site internet.

Rencontre des milieux et adhésions. La base d'une coopérative repose sur le nombre d'adhésions.

Avant même l'accréditation de notre coopérative, les membres du Conseil d'administration ont tenu des rencontres d'informations et d'adhésion dans les cinq municipalités participantes. Ce furent des occasions uniques pour informer nos populations et de répondre à leurs questions. Force est de constater que la formule coopérative répondait à leurs besoins et que le manque de médecins et les citoyens orphelins occasionnent un stress important. À ce jour, la CSSSB regroupe plus de 700 membres.

L'offre de services. La stratégie ultime de la coopérative est d'amener de nouveaux médecins traitants au sein de ses locaux. Il en va d'une offre complète et élargie de soins de proximité. Cependant, il fut possible de retenir les services d'une infirmière clinicienne. L'annexe C présente la liste des soins et traitements déjà offerts. On touche notamment à l'offre de vaccins, traitements de dermatologie, les prélèvements sanguins, les dépistages et monitorage de tension. Bien qu'il s'agisse d'un panier partiel pour des populations en demande d'un plus vaste éventail de soins, on peut considérer ces ajouts après seulement quelques mois d'opération comme un succès concret.

COOP SANTÉ
SUD DE LA BEAUCE

5. États financiers 2024

Coopérative de solidarité de santé du Sud de la Beauce

Résultats

Exercice de quatre mois terminé le 31 décembre 2024

PRODUITS	
Contributions	80 690 $
Cotisations	862
	81 552
FRAIS D'EXPLOITATION	
Frais de gestion	3 924
Assurances	295
Frais de banque	72
	4 291
TROP-PERÇU	77 261 $

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Non audité

COOP SANTÉ
SUD DE LA BEAUCE

Coopérative de solidarité de santé du Sud de la Beauce

Flux de trésorerie

Exercice de quatre mois terminé le 31 décembre 2024

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	
Trop-perçu	77 261 $
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation (Note 5)	9 694
	86 955
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	
Émission de parts sociales	14 100
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	101 055
ENCAISSE AU DÉBUT	-
ENCAISSE À LA FIN	101 055 $

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Non audité

COOP SANTÉ
SUD DE LA BEAUCE

Coopérative de solidarité de santé du Sud de la Beauce

Bilan

Au 31 décembre 2024

ACTIF	
Actif à court terme	
Encaisse	101 055 $
PASSIF	
Passif à court terme	
Créditeurs (Note 3)	4 425 $
Produits perçus d'avance	5 269
	9 694
AVOIR	
Avoir des membres	
Capital social (Note 4)	14 100
Avoir de la coopérative	
Trop-perçu	77 261
	91 361
	101 055 $

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Non audité

COOP SANTÉ
SUD DE LA BEAUCE

6. Les actions en cours

Notre coopérative en est à ses premiers pas. Ses quelques mois d'existence ont permis de mettre en terre les fondations pour les années à venir. Notre mission commande des actions qui vont se greffer aux axes suivants :

L'ajout de médecins. La création de la CSSSB repose essentiellement sur la volonté collective d'ajouter un plus grand nombre de médecins traitant au sud de la Beauce. Il en va du maintien des soins de proximité. Les membres du Conseil d'administration échangent régulièrement sur les meilleures stratégies à adopter pour l'ajout de médecins. D'abord, il y a la localisation géographique de la coopérative. Les municipalités du sud de la Beauce que la CSSSB désert se localisent entre deux points de services régionaux : Saint-Georges versus Lac-Etchemin. Le personnel soignant, dont le médecin actuel Marie-Josée Champagne, fait partie du GMF familial de Saint-Georges. Que des médecins actuels du GMF de Saint-Georges viennent faire leur pratique à Saint-Prosper pose un défi. La proximité de l'hôpital est un élément attractif. La CSSSB doit mettre en valeur la qualité de l'environnement de travail que l'on retrouve à la coopérative et les nombreux attraits du milieu.

La croissance et le maintien du nombre d'adhésions. La force d'une coopérative repose sur le nombre de ses membres. La CSSSB a connu une bonne lancée en ayant franchi le cap de 700 adhérents en moins de 12 mois. Il faut y voir la manifestation d'un attrait d'une nouveauté régionale. Le défi qui se pose pour les prochaines années est double : atteindre un taux de croissance qui va nous permettre de franchir le cap des 1 500 coopérants, tout en maintenant un taux de renouvellement au-delà des 90 %.

Le maintien d'une offre de soins autofinancés. La création de la CSSSB a permis de maintenir l'offre de santé de proximité au sud de la Beauce. Le départ à la retraite d'un des deux seuls médecins traitement aurait provoqué la fermeture de la clinique médicale de Saint-Prosper en place depuis des décennies. Une fois cette fermeture évitée, la CSSSB a retenu les services d'une infirmière clinicienne dans un l'optique d'élargir l'offre de soins cliniques. Dans un avenir immédiat, la CSSSB devra s'assurer de faire la promotion des services actuels, possiblement d'en ajouter d'autres, tout en assurant le l'autofinancement. Mis à part la contribution de ses membres, la CSSSB ne touche aucun autre financement.

COOP SANTÉ
SUD DE LA BEAUCE

7 Conclusion

La Coopérative de solidarité et de santé du sud de la Beauce c'est surtout

PRÈS DE 800 COOPÉRANTS

PLUS DE 25 PARTENAIRES
ÉCONOMIQUES DU MILIEU

UN ACTEUR ESSENTIEL
DANS SON MILIEU

LE MAINTIEN DES SOINS
DE PROXIMITÉS CHEZ-NOUS

COOP SANTÉ
SUD DE LA BEAUCE

ANNEXE A - CONSTITUTION

F-CO01
2022-10-24

Économie, Innovation et Énergie
Québec

Formulaire 1

Statuts de constitution d'une coopérative

Statuts

1. Nom de la coopérative

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE SANTÉ DU SUD DE LA BEAUCE

2. Objet de la coopérative

Exploiter une entreprise en vue de fournir des biens et des services d'utilité personnelle et professionnelle à ses membres utilisateurs, dans le domaine des services de santé, tout en regroupant des personnes ou sociétés ayant un intérêt économique, social ou culturel dans l'atteinte du présent objet.

3. Indiquer, le cas échéant, si la coopérative choisit d'être régie par la section I du chapitre I du titre II de la Loi sur les coopératives (RLRQ, chapitre C-67.2)

○ Oui ◉ Sans objet

4. Autres dispositions

La coopérative n'attribuera aucune ristourne et ne versera aucun intérêt sur les parts privilégiées émises aux membres.

Réservé au Ministère

Coopérative constituée

Jean-Maxime Nadeau
Prénom et nom de famille du directeur autorisé

Signature

2024 08 30
Date (AAAA MM JJ)

349853

DOCUMENT ORIGINAL
Enregistré le 24 08 30
Signature

1 Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

COOP SANTÉ
SUD DE LA BEAUCE

ANNEXE B - NOS PARTENAIRES

NOS MAÎTRES-BÂTISSEURS DE 20 000$ ET +

Proxim - Pharmacie Caroline&Julien Sylvain

Desjardins
Caisse du Sud de la Beauce

AUTRES - MAÎTRES-BÂTISSEURS DE 5 000$ ET +

MUNICIPALITÉS

Municipalité de St-Prosper

Municipalité de Ste-Aurélie

Municipalité St-Benjamin

Municipalité de St-Zacharie

Municipalité de St-Louis-de-Gonzague

ENTREPRISES

Physio L'équilibre

Marie-Josée Lantagne Médecin Inc.

Gestion Catou Inc

Les Portes St-Georges

CDID

SBC Cedar

Épicerie R. Buteau – Intermarché

SCIERIE – Irénée Grondin & Fils Ltée

Larivière & Fils de Beauce – GD Transport

NOS BÂTISSEURS DE 2 500 $ ET +

Abénakis Lake Resort

N'Ware Technologies

Pharmacie Kathleen Cayouette Inc.

Construction Jonathan et Dave Rancourt & Fils Inc.

Dulac et Fils CIE Ltee

AUTRES PARTENAIRES ENTRE 250 $ ET 2 499$

Beauce Technologie

Le Sillon

Larivière Bolduc Notaires Inc.

Construction Roger Turcotte Inc.

C.E.B Hydraulique Inc.

Éric Bilodeau

Salon Charline Enr.

Ferme J.N. Morin

La Bonne Fringale

Samuel Poulin, Député de Beauce-Sud

Merci à tous nos partenaires !

COOP SANTÉ
SUD DE LA BEAUCE

ANNEXE C - SOINS OFFERTS

Vaccination

- Vaccin contre le Zona Shingrix
- Vaccin contre le pneumocoque Pneumovax 23 (autres patients) 65 et +
- Vaccin contre l'influenza
- Mise à jour carnet de vaccination
- Voir la liste des autres vaccins dans notre liste de prix mentionné ci-dessous

Consultation santé voyage

- Adulte et famille

ORL

- Lavage d'oreilles (Lors de bouchon de cérumen accumulé dans le conduit auditif)
- Dépistage de l'otite moyenne / otite du baigneur à partir de l'âge de 6 mois
- Dépistage du streptocoque

Dermatologie

- Retrait de points de sutures
- Soins de verrues et acrochordon à l'azote / cantharone
- Évaluation de plaie traumatique et premiers soins effectués
- Réparation de petites plaies (colle tissulaire)
- Retrait points sutures / agrafes
- Changement de pansement*
  À l'exception des plaies complexes
  *Le client doit avoir ses pansements. Possibilité d'obtenir conseil santé avec l'infirmière COOP, les pansements sont aux frais du client.

Santé de la femme

- Conseil allaitement
- Conseil contraception
- Prescription de la contraception hormonale et le stérilet (14 et +)
- Examen gynécologique

Dépistage – autre

- Dépistage des infections urinaires
- Dépistage et traitement de la conjonctivite chez l'adulte
- Dépistage ITSS
- Dépistage VPH

Injection médicament
***Le client doit avoir son médicament.**

- Ozempic
- Anti-coagulant
- Vitamine B12

***Les services mentionnés ci-dessous requièrent une prescription d'un professionnel de la santé.**

Prélèvements*

- Prélèvements sanguin (bientôt offert : À confirmer les 2 journées prévues, clinique de Saint-Prosper)

Autres services*

- Monitoring de tension artérielle (MAPA) – 24h (Dépôt de 40$ remboursable lors du retour de l'appareil) – bientôt offert
- CardioSTAT à usage unique :
    - 24h – 48h – 7 jours